

08

minutes

VENDREDI 8 MARS 2013

Economie

2

NON au travail 24h/24h!!!
Salaire minimum pour toutes!



Politique

4

Retraites:
Augmenter les rentes, pas l'âge!



Société

6

Pas touche au droit à l'avortement!



TOU-TE-S FÉMINISTES!!!



Cette année encore, les femmes font face à des discriminations fondées sur le sexe: inégalités de salaire et d'emploi, attaques sur les retraites, assignation au travail domestique, violences. Cependant, répétons-le, éthiquement, socialement et économiquement, il est indispensable que nous accédions enfin à l'égalité dans les faits, plus qu'à l'égalité dans le droit. Les mots ne suffisent plus! En cette journée internationale des droits des femmes, nous voulons rappeler que peu est acquis, beaucoup reste à réaliser.

Le féminisme, en tant que mouvement de défense des droits des femmes et de justice sociale est plus que jamais nécessaire face au sexisme ordinaire et quotidien. Avec cela, nous n'oublions pas que le sexisme

s'étale plus largement: il définit ce que doivent être les femmes et les hommes selon un carcan restrictif. Il établit ainsi des discriminations dont pâtit toute la société et contre lequel hommes et femmes doivent se battre, ensemble.

Le 8 mars est une fenêtre pour participer à cette lutte, au travers de laquelle nous lançons un appel au salaire minimum pour nous protéger de la précarité, à des conditions de travail dignes, à une retraite juste, au droit à la maîtrise de notre propre corps.

Un appel au respect et à l'égalité entre les êtres humains, simplement.

«...éthiquement, socialement et économiquement, il est indispensable que nous accédions enfin à l'égalité...»

Attention: attaque contre les conditions de travail

Référendum contre la modification du 14 décembre 2012 de la loi fédérale sur le travail dans l'industrie, l'artisanat et le commerce (Loi sur le travail, LTr)



NON

à la journée de travail de 24 heures!

Urgent!

Signez maintenant et jusqu'au 15 mars le référendum sous:
<http://alliance-dimanche.ch/referendum>

Plaidoyer pour un salaire minimum légal: un pas vers l'égalité des salaires.

Les femmes seraient les principales bénéficiaires d'un salaire minimum légal

Combien de femmes travaillent à plein temps mais ne peuvent nouer les deux bouts?

Combien doivent faire des ménages le soir pour arriver à boucler les fins de mois? Combien de familles sont ainsi touchées par la précarité?

En Suisse, les postes à bas salaires sont occupés en grande majorité par des femmes. Un salaire minimum à 4000 francs permettrait de corriger certaines inégalités de salaires toujours aussi criantes entre femmes et hommes. Et relèverait les bas salaires de beaucoup de femmes à un niveau plus acceptable.

«On me propose systématiquement un salaire entre 16 et 17 francs de l'heure, alors que je travaille depuis 10 ans dans la vente et que j'ai un CFC», constate, dépitée, une vendeuse qui cherche un emploi à plein temps. Son exemple est loin d'être un cas isolé. Des salaires de 2800 francs pour des vendeuses qualifiées ou à peine plus de 3000 pour des gérantes sont monnaie

courante dans le commerce de détail. Il n'est pas rare de trouver des salaires à 3500 francs dans l'horlogerie vaudoise ou encore plus bas dans l'industrie alimentaire. L'économie domestique ou la gastronomie, des branches très féminines également, ne sont pas en reste. Comment payer son loyer, ses primes d'assurance maladie et ses factures courantes quand on gagne si peu?

Comment subvenir aux besoins d'une famille avec des salaires aussi bas? Le moindre imprévu, le dentiste ou une nouvelle paire de lunettes et leur existence bascule dans la pauvreté.

Plus de 400 000 personnes en Suisse sont confrontées chaque mois à ce casse-tête existentiel. Les femmes sont surreprésentées dans les secteurs à bas salaires. Elles occupent les deux tiers des emplois rémunérés à moins de 4000 francs. Trop souvent encore, le travail des femmes est moins bien considéré que celui des hommes et par conséquent moins bien payé, en toute illégalité. Et comme les inégalités ne se combleront qu'à la vitesse de l'escargot, le salaire minimum légal à 4000 francs

peut donner un sérieux coup de pouce à l'égalité salariale.

Outre le fait que tout le monde a le droit de vivre décemment de son salaire, le salaire minimum est tout bénéfique pour les femmes, pour trois bonnes raisons:

- deux tiers des bénéficiaires du salaire minimum seraient des femmes,
- le salaire minimum permet de revaloriser le travail des femmes et de corriger une partie des inégalités de salaire,
- le salaire minimum permet de lutter contre le dumping salarial dans des branches, souvent très féminines, où les patrons refusent de conclure des CCT avec des salaires minimums décents.



LE CHIFFRE DU JOUR:

4350.- CHF

C'est ce que M. Dougan, directeur du Crédit Suisse, gagne pour chaque demi-heure de travail, soit plus que le salaire minimum légal de 4000.- CHF mensuel revendiqué par l'USS!!!

Cela représente:
36 540.- CHF par jour
1,6 millions CHF par mois
19 millions CHF par année
 A ce salaire s'ajoute encore un bonus de 71 millions CHF...

Source:
 Le Temps, 20.01.2013
 Chiffres 2009

Non à une société du travail 24 heures sur 24

Soutenir le référendum «**Non à la journée de travail de 24 heures !**» c'est non seulement s'opposer à l'adoption par le parlement du contre-projet à l'initiative Lüscher (PLR, GE) de décembre 2012 mais aussi à une vision globale d'une société qui, sous prétexte de crise économique et de création d'emplois, entend à terme fragiliser la protection des travailleurs/euses et imposer, par un effet de vases communicants, une dérèglementation du travail quel que soit le secteur d'activité.

En effet, imaginer qu'une société sans pause ni repos puisse être bénéfique pour chacun-e, c'est imaginer que l'existence du Père Noël est encore possible. En ce jour où la solidarité avec les femmes du monde entier peut faire sourire certains héritiers d'un patriarcat qu'on aimerait voir révolu, il est temps de remettre en place les idées du libéralisme à tout va et de ses dignes représentants.

Nous expérimentons au quotidien la rapidité avec laquelle notre monde évolue et cette rapidité semble créer de nouveaux besoins, mais l'éventuelle satisfaction de certain-e-s se fait souvent au détriment des autres. Il faut alors revoir les concepts qui règlent nos existences, et sans doute les revoir à la baisse.

La solidarité tout d'abord, une idée pour certain-e-s, une manière d'appréhender la vie pour d'autres. Parfois malheureusement, les idées sont courtes. Tendre vers une extension généralisée des horaires d'ouverture des commerces, c'est en effet privilégier le confort personnel sans se préoccuper des conséquences sur la vie des autres, ces autres dont



le confort justement nous intéresse peu. La société non-stop, c'est la société du chacun-e pour soi, celle de la satisfaction immédiate, c'est vouloir apaiser le monstre que notre vision de l'économie a créé, le monstre-consommation.

S'attaquer au commerce de détail, c'est aussi s'attaquer aux conditions de travail d'un grand nombre de femmes dont les emplois sont souvent peu valorisés. Ces femmes, comme ces hommes, sont celles et ceux auxquels vous ne prêtez pas forcément attention quand vous allez faire un achat dix minutes avant la fermeture, celles et ceux devant lesquelles vous ne vous donnez pas la peine

de raccrocher votre téléphone portable quand vous passez à la caisse, celles et ceux que vous ne considérez pas vraiment, sauf quand soudainement elles vous paraissent désagréables, ou celles et ceux à qui vous reprochez de ne pas sourire, si vous êtes à même de le remarquer.

Soutenir un élargissement des horaires, c'est soutenir que ces femmes que vous ne voyez pas vraiment soient encore un peu plus transparentes, c'est dévaloriser encore plus leurs conditions de travail, c'est les renvoyer davantage à leur condition dans une société où la femme se doit d'avoir intégré sa sournoise soumission.

Respecter l'autre c'est se respecter soi-même. Il est urgent de défendre cette idée, il est urgent de signer le référendum contre l'extension des heures d'ouverture des shops de stations-services afin que toutes les batailles menées contre l'indifférence ne soient pas de l'histoire ancienne.





Age de la retraite des femmes : nous ne lâcherons pas !

Fin 2012, le conseiller fédéral Alain Berset présentait une révision de l'AVS et du 2^e pilier. Parmi les mesures figure l'élévation de l'âge de la retraite des femmes de 64 à 65 ans. Pour M. Berset ce serait une question d'égalité ! Nous contestons tant la mesure que l'argumentation. Les femmes n'ont pas à travailler plus longtemps pour la même rente. Alors que les jeunes peinent à trouver une

place de travail, s'il faut modifier l'âge de la retraite, c'est bel et bien celle des hommes qu'il faut réduire et non l'inverse. Et si M. Berset veut instaurer l'égalité, qu'il commence par faire respecter l'égalité salariale et par créer suffisamment de places dans les crèches et le parascolaire afin de permettre aux femmes d'avoir l'emploi et le taux d'activité qu'elles souhaitent !

Il n'y a pas de raison d'augmenter l'âge de la retraite des femmes. On peint le diable sur la muraille : le vieillissement de la population est un phénomène en cours depuis plusieurs décennies et il n'a pas eu d'effets négatifs sur les finances de l'AVS, toutes les annonces prédisant une détérioration s'étant révélées fausses. Pour financer l'AVS, ce qui compte n'est pas simplement le rapport entre

actifs/-ves et rentiers/-ères, mais bien la productivité : en 20 ans, elle a augmenté de plus de 20%. Ainsi moins d'actifs/-ves produisent davantage de richesses. Pour la majorité des femmes qui occupent des emplois souvent mal payés et précaires et qui, en plus, s'occupent gratuitement du travail domestique, des soins aux enfants et aux personnes âgées, il n'est pas question de travailler une année de plus !

AVS-Plus pour améliorer la rente AVS

Aujourd'hui, la rente moyenne AVS est d'environ 1800 francs. C'est insuffisant pour assurer le minimum vital ! En théorie, le 2^e pilier vient compléter la rente. Mais un tiers des femmes n'a que l'AVS pour vivre et la rente moyenne du 2^e pilier des femmes – pour celles qui en ont une – est de moitié inférieure à celle des hommes, respectivement 1500 et 3085 francs par mois. Cette différence est liée aux inégalités pendant la vie active : les femmes ont des salaires plus bas, travaillent en majorité à temps partiel et peu d'entre elles font carrière. Si le 1^{er} pilier « corrige » cet écart (bonus éducatif et splitting),

dans le cadre du 2^e pilier, les femmes payent cash une carrière « atypique » par rapport à celle, plus linéaire, des hommes. Pour remédier, du moins un peu, à cette situation, l'Union syndicale suisse (USS) a décidé de lancer une initiative populaire, dite AVS-Plus, pour augmenter les rentes de l'AVS de 10%. Cette hausse est non seulement souhaitable, mais possible. L'AVS est une assurance saine, ses cotisations n'ont pas augmenté depuis 1975... alors que depuis 1999 la prime d'assurance maladie a augmenté d'environ 80% ! Il suffirait de cotiser un peu plus pour assurer à chaque retraité-e de vivre dignement.

PLUS D'INFO SUR: www.ssp-vpod.ch/femmes

41

Aujourd'hui, les femmes gagnent, en moyenne, 19% de moins que les hommes pour un travail égal, soit 41 francs au lieu de 50.

Aujourd'hui, en Suisse, 400 000 personnes gagnent moins de 4 000 francs par mois, dont 30 000 femmes.

Aujourd'hui, les rentes de nombreuses femmes sont trop basses. Tant que l'égalité effective ne sera pas réalisée, il n'est pas question d'augmenter l'âge de la retraite des femmes à 65 ans.

Nous, femmes syndiquées, exigeons:

**ÉGALITÉ DES SALAIRES!
SALAIRE MINIMUM 4000.-!
AVSplus!**

©Medienbüro Selezione, Lugano - www.selezione.ch

SGB | USS
www.sgb.ch | www.uss.ch

www.egalitedessalaires.ch

Caisses de pensions publiques : les femmes pénalisées

L'Etat de Vaud doit recapitaliser sa Caisse de pensions en raison d'une modification de la loi fédérale. L'Etat en profite pour détériorer les conditions de retraite. Pourtant, si la Caisse de pensions a perdu de l'argent, ce n'est pas à cause des employé-e-s, mais bien en raison de la crise des marchés financiers. Or

L'Etat veut faire payer la facture au personnel : 1% de cotisation en plus, relèvement de l'âge de la retraite, allongement de la durée de cotisation, calcul de la rente sur l'ensemble de la carrière et réduction de la rente pont. Résultat : payer plus, plus longtemps pour une rente inférieure !

Ces mesures toucheraient de plein fouet les femmes, qui constituent environ la moitié des retraité-e-s actuel-le-s

et qui touchent des rentes en moyenne plus basses.

Une mobilisation est nécessaire !

**PLUS D'INFOS DANS LA BROCHURE DU SSP:
«Caisse de pensions de l'Etat de Vaud: leur loi. Leur crise. A eux de payer»
A télécharger sur www.ssp-vaud.ch**

«Aucune employée domestique n'est illégale»

Parmi les personnes sans statut légal, nombreuses sont les femmes qui travaillent dans l'économie domestique. Ce secteur, bien que restant dans l'ombre, est en plein essor. Mais la situation est problématique, tant au niveau des conditions de vie et de travail de ces employées et de leurs familles, qu'au niveau de la conciliation entre travail et famille en général. En effet, le risque de voir se consolider le partage traditionnel des rôles entre hommes et femmes n'est pas négligeable : ces dernières restent responsables du ménage et de la prise en charge des proches dépendants mais délèguent une partie de ce travail à d'autres femmes, étrangères et précaires.

Dès la mi-mars, dans le canton de Vaud, l'association «**Reconnaître le travail domestique - régulariser les sans-papiers**» mènera une campagne, intitulée «**Aucune employée domestique n'est illégale**» pour obtenir la régularisation de ces employées et de leurs familles. Cette campagne revendique aussi une amélioration des conditions de vie et de travail, en demandant la fin de la criminalisation des employées mais aussi des personnes qui les emploient, afin que l'affiliation aux assurances sociales et les recours au Tribunal des prud'hommes ou aux commissions des baux puissent s'effectuer sans risque de dénonciation.

PLUS D'INFO SUR: www.khii.ch (dès le 13 mars 2013)

IMPRESSUM

Ont participé à la réalisation de ce journal et à l'organisation de la journée du 8 mars:

VAUD:

Stéphanie Apothéloz et Vanessa Monney (Feminista)
Olivier Barraud (SEV) • Valérie Perrin (SSM)
Michela Bovolenta, Carine Carvalho, Geneviève De Rham,
Maria Pedrosa (SSP) • Fabienne Brunner (syndicom)
Léonore Porchet (Les Verts commission égalité)
Mariela Muri-Guirales (PSV commission égalité)
Muriel Chenaux et Virginie Lièvre (UNIA)
Valérie Borloz Schaller (USV)

Organisations associées:

USV – Union syndicale vaudoise et ses fédérations (UNIA, SSP, SEV, syndicom, SSM)
Parti socialiste vaudois «CommEg» | Les Verts vaudois | Feminista

Horoscope des femmes

Vendredi 8 mars 2013

AMOUR

A la recherche de l'amour? Attention: le sexisme n'épargne personne, pas même le prince charmant.

ARGENT

Saturne vous accorde habileté du côté financier. Vous en aurez besoin: vous gagnez 19% de moins que vos collègues masculins.

SANTÉ

Attention au surmenage! Articuler travail et famille peut nuire à la santé. Née au 1^{er} décan: aigüisez vos griffes! Vous n'êtes pas à l'abri des violences, ni dans la rue, ni à la maison.

TRAVAIL

Ambiance astrale stimulante, l'énergie déborde! Mais ni salaire ni reconnaissance ne suivront. Si vous rêvez de votre retraite, attention aux réformes!

FAMILLE | FOYER

Ce sera encore à vous de garder le bébé ou de vous occuper du grand-père malade.

VIE SOCIALE

Aujourd'hui, vous êtes plus exposée aux agressions rétrogrades et conservatrices. Sachez dire non!

FRIBOURG:

Aline Favre – GA • Wyna Giller – SSP • Milka Miskovic – USF

Organisations associées:

Femmes en mouvement Fribourg
USF - Union syndicale fribourgeoise | SSP Fribourg | GA Fribourg

CONCEPTION, MISE EN PAGE ET IMPRESSION:

Illustrations: Louiza (pages 2 et 3)

Photos: Eric Roset | Luma Pillet | Autres images: droits réservés.

Edition: Stéphanie Prudhomme | S Design | 1148 Cuarnens

Impression: Imprimerie SAPRIM | Route de Savièse | 1965 Savièse



NON à la suppression du remboursement de l'avortement!

Acquis en 2002 et plébiscité par 72% des votant-e-s, le droit à l'avortement est remis en cause par une initiative populaire lancée par les milieux conservateurs: «Financer l'avortement est une affaire privée – Alléger l'assurance-maladie en radiant les coûts de l'interruption de grossesse de l'assurance de base». Nous nous opposons fermement à cette initiative qui, sous couvert d'argument financiers qui ne tiennent pas la route, est en réalité une attaque frontale au droit à l'avortement pour toutes!

On sait que rendre l'avortement légal et le rembourser n'en augmente pas le nombre. Au contraire, il est en constante diminution et la Suisse détient l'un des taux les plus bas au monde!

L'argument principal est de diminuer les coûts de l'assurance maladie. Un avortement coûte pourtant moins cher que le suivi d'une grossesse et les interruptions de grossesses représentent de toute manière une partie infime (moins de 1%) des coûts de la santé! Cet argument ne peut qu'être balayé d'un revers d'aiguille!

L'Organisation Mondiale de la Santé affirme que la notion de santé englobe le bien-être physique, mental et social. Une grossesse non désirée n'est pas une maladie, mais peut atteindre la santé physique et psychique! C'est une responsabilité sociale de permettre à toute femme d'avoir la possibilité d'avorter si son bien-être est en jeu.

Notre système de santé est basé sur un principe de solidarité qui est vital notamment pour les personnes ayant des bas revenus. Opposons-nous à une médecine à deux vitesses! Que souhaitons-nous? Une société où les riches iront se faire avorter dans des cliniques privées pendant que les autres ressortiront leurs aiguilles à tricoter? L'histoire montre que des avortements pratiqués dans des conditions sanitaires précaires mettent en danger la vie des femmes!

Notre corps nous appartient! La responsabilité de vouloir et pouvoir avoir un enfant appartient aux femmes. Il est scandaleux que des considérations économiques entrent en ligne de compte alors que



l'on parle de la vie et du corps des femmes! Cette initiative constitue une grave atteinte aux droits des femmes et discrimine celles qui ont peu de moyens financiers.

L'initiative prévoit que dans de rares exceptions (viols) l'avortement puisse tout de même être pris en charge. C'est une illusion! Le viol, conjugal ou non, n'est reconnu que dans de très rares cas. La plupart

des viols ne sont pas dénoncés et lorsqu'ils le sont, ne sont presque jamais reconnus par les instances policières, juridiques ou politiques.

Prenons le problème à l'envers: plutôt que de supprimer le remboursement de l'avortement, axons notre énergie et notre argent sur la prévention! Défendons la contraception libre et gratuite pour tout-e-s!

Le féminisme sous la couette

Comprise du médical sur la sexualité des femmes. Clémence du code pénal en matière de viol. Mise en danger du droit à l'avortement. Prévention santé pour les femmes qui aiment les femmes. Dépasser la dichotomie femme - homme en matière d'identité sexuelle. Déferlante pornographique dès les préaux...

En 2013, feminista empoigne les enjeux liés à la sexualité à coup de soirées, lectures, projections, échanges et témoignages. Soyez pas farouches... et allez retrouver toutes nos actus en ligne: feminista.ch.



Chassez le féminisme, il revient au galop! - feminista.ch

Les médias amplifient les stéréotypes

Les médias ne font pas que décrire le monde, ils le reproduisent. Une enquête suisse intitulée « Qui fait les nouvelles en Suisse ? », menée dans le cadre de la recherche internationale **Global Media Monitoring Project** en 2010, démontre la faible présence des figures féminines dans les médias d'actualité générale.

Les femmes ne représentent que 22% des individus mentionnés ou interviewés et la proportion de journalistes femmes signant des articles demeure minoritaire (34%). Dans les rubriques et les émissions qui comptent, ce sont essentiellement des hommes qui pensent le monde. Le résultat de la Suisse est inférieur à la moyenne mondiale.

S'y ajoutent des stéréotypes liés aux genres : mention sys-

tématique à propos des femmes d'attributs physiques et du statut conjugal et familial.

A l'inverse, les évocations de la virilité associée à des valeurs comme le courage, le prestige ou simplement la dignité dominant la représentation du monde amplifiée par les médias, et cela jusque dans les « drames familiaux », où la violence masculine est éludée.

Expression d'un imaginaire profondément intériorisé, le mécanisme agit sur les journalistes des deux sexes et tous médias confondus, même si les signatures féminines améliorent légèrement la visibilité des femmes. Sans une prise de conscience de ces travers, l'objectivité journalistique demeure une coquille vide.



Des employé-e-s sous haute surveillance. Le téléphone pleure!!!

Les call-centers sont un bastion de travail féminin, et comme par hasard, un secteur où le travail est trop souvent mal rémunéré, précaire, et de plus en plus dramatiquement soumis à la pression...

Les innovations qui surviennent dans les technologies de l'information ont pour effet d'aggraver le stress au travail. Le contrôle est par exemple devenu un trait caractéristique du travail dans les centres d'appel. L'activité des travailleurs/-euses est presque toujours surveillée. Une surveillance permanente, qui porte sur le contenu, la durée, le temps écoulé entre deux appels,

la politesse envers les client-e-s et l'observation des procédures imposées. Les employeurs expliquent que ce contrôle a pour but d'assurer la fiabilité des informations données aux client-e-s, de protéger les employé-e-s contre les plaintes infondées du public et d'utiliser les informations recueillies à des fins de formation.

Toutefois, le système peut aussi être utilisé pour surveiller les prestations de travail et parfois même, pour déterminer le montant du salaire.

Ces pratiques soulèvent d'importantes questions de confi-

dentialité et de dignité humaine. Les salarié-e-s devraient pouvoir effectuer leur travail dignement, dans le respect de leur vie privée et de leur autonomie, sans avoir à craindre une surveillance constante. Le contrôle, tel qu'il est exercé dans de nombreux centres d'appel, est nuisible à la santé et au bien-être des travailleurs/-euses. En effet, ceux-ci/celles-ci se plaignent d'une charge de travail accrue, d'un manque de satisfaction au travail, de problèmes dans leurs relations avec les surveillant-e-s, et d'une sous-utilisation de leurs compétences. Plus souvent que les

travailleurs/-euses non surveillés, ils/elles jugent leur travail ennuyeux et se plaignent d'une pression plus forte, d'anxiété, de dépression, d'irritation et de fatigue. Ils/elles sont également plus stressés et souffrent plus souvent de maladies liées au stress.

Qu'une supervision soit mise en place est imaginable, mais elle doit s'exercer sans menaces ni stress supplémentaire. Ce doit être un outil pour aider les travailleurs/-euses et améliorer l'exécution du travail, et non un instrument de pression et d'intimidation.

8 mars 2013

Tou-te-s féministes




Rassemblement

17h, Place St-Laurent, Lausanne

Stands d'information dès 16h30

À l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, nous vous invitons à un grand rassemblement pour dire :

- NON à l'augmentation de l'âge de la retraite des femmes
- NON à l'initiative contre le remboursement de l'avortement par l'assurance de base
- NON à l'ouverture prolongée des shops de stations-services

Le 8 mars, mobilisons-nous nombreuses et nombreux pour dire :

- OUI à un salaire minimum de frs. 4000.-
- OUI à l'égalité salariale entre les femmes et les hommes
- OUI à des congés parentaux qui permettent une réelle conciliation entre vie de famille et vie professionnelle

Coups de gueule!

«*Quand la femme se prétend capable d'édicter des lois, de commander des armées et de conduire des locomotives, elle est aussi ridicule que le serait le sexe fort s'il voulait porter des chignons, montrer ses épaules et allaiter des enfants*» (Alexandre Dumas fils).

Dépassé ce discours sexiste d'Alexandre Dumas fils, daté de 1872? Las, pas tant que ça!

L'égalité réalisée est un mythe. Dans les faits, les femmes ne sont peut-être plus raillées quand elles quittent la sphère domestique, mais elles souffrent encore d'un traitement fortement défavorable.

Certes, on nous brandit l'adage «à travail égal, salaire égal». Mais c'est passer sous silence les difficultés qu'ont nombre de femmes à négocier à leur juste valeur leurs compétences lors des entretiens d'embauche.

C'est passer sous silence également que les femmes sont sou-

vent poussées, en raison d'une répartition inégale des tâches quotidiennes, à baisser leur temps de travail et à voir leur revenu fondre proportionnellement.

Et c'est enfin passer sous silence que ce que les femmes accomplissent pour leur famille en dehors de leur emploi est bien souvent considéré comme un passe-temps agréable, ne méritant pas d'autre reconnaissance que les sourires de leurs enfants...

Il est temps de penser en hommes et en femmes du 21^e siècle et d'éradiquer ces asymétries!

Agenda

Vendredi 8 mars 11 h – 13 h 15

Le Bureau de l'égalité des chances et le Centre en Etudes Genre LIEGE

Enjeux actuels autour de la parentalité et de l'égalité

Unil Lausanne Géopolis 1612 – Lausanne

Du 1^{er} au 10 mars

La Mélancolie du Genre

Cie Piera H – Théâtre Arsenic Lausanne – www.arsenic.ch

Du 8 au 10 mars

Festival pluridisciplinaire sur le thème des sexualités et des genres

Fête du slip

Lausanne (divers lieux) – programme complet : www.lafeteduslip.ch

Du 12 mars au 30 juin

Une exposition inédite à la Vallée de la Jeunesse

Fille ou garçon, ça change quoi ?

Rotonde - Vallée de la Jeunesse - Lausanne

www.valleedelajeunesse.ch

Mercredi 13 et jeudi 14 mars

Femmes d'Afrique en marche: regards croisés sur les femmes du Burkina Faso et de Suisse.

13 mars 18h Conférence publique | www.fedevaco.ch

(BAP: Salle de l'égalité 6 – Av. des Casernes 2 – Lausanne)

14 mars 19h15 Eglantine-café | www.adf-vaud.ch

(Maison de la femme – Av. Eglantine 6 – Lausanne)

Samedi 14 juin RÉSERVEZ LA DATE

Journée d'actions et de grève des femmes!

(Des informations seront communiquées via les canaux associatifs).

15 et 16 novembre

Congrès des femmes de l'USS

Hotel Ador, Bern – www.uss.ch/themes/egalite-des-sexes

Adhérez à un syndicat et faites valoir vos droits!

USV
UNION SYNDICALE VAUDOISE

SSM

ssp vpod

Sev Gewerkschaft des Verkehrspersonals
Syndicat du personnel des transports
Sindacato del personale dei trasporti

UNIA
Le Syndicat.

syndicom